

les mêmes inquiétudes au sujet de ce qui se produit.

● (9.50 p.m.)

Ce soir quand le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) a lancé ce qui m'a semblé être un appel raisonnable à tous les députés, disant que le moment était peut-être venu de se remettre à examiner des problèmes plutôt que des personnalités, j'ai pensé que sa façon sensée d'aborder le débat en cours avait peut-être partiellement influencé le ton du débat.

Voilà pourquoi, monsieur l'Orateur, dans un moment de colère j'ai commencé mon discours en donnant mon avis sur les remarques du député de Qu'Appelle (M. Hamilton). Je n'ai pas changé d'avis. Toutefois, il me semble que les discours d'aujourd'hui ainsi que nombre de ceux qui ont été prononcés lors de l'examen des prévisions budgétaires du ministère de la Justice reflètent les inquiétudes de plus en plus prononcées qu'éprouvent les députés de tous les côtés de la Chambre au sujet de l'atmosphère dangereuse qui s'infiltre à la Chambre et qui ne réjouit personne.

Nous devrions une fois pour toutes faire disparaître à la Chambre des communes ce genre d'atmosphère où aucun député que je connais personnellement se sent à l'aise.

Monsieur l'Orateur, tous ceux qui retournent dans leurs foyers en fin de semaine le font avec un certain soulagement. Nous ignorons tous de quel coin de la Chambre la prochaine accusation mal fondée sera portée contre un député surpris et inoffensif. Je le dis en toute sincérité, car pareille accusation pourrait venir de ce côté-ci de la Chambre tout aussi bien que de l'autre côté. Je connais la plupart des députés individuellement et je ne m'explique pas comment nous avons pu collectivement créer une atmosphère capable d'engendrer une aussi triste situation. Quand les députés disent que l'homme de la rue regarde le Parlement de plus près et s'interroge, il est temps de comprendre que nous marchons vers notre propre destruction.

Les députés des deux côtés de la Chambre, et je parle pour moi aussi, ne sont pas venus ici pour en tirer des avantages financiers, mais parce qu'ils croient sincèrement qu'au sein du plus haut tribunal du pays, il leur est peut-être donné, une fois dans leur vie, de faire quelque chose pour leurs concitoyens dans un domaine ou un autre.

Il est possible que, pour créer un nouveau climat à la Chambre, nous devrions revoir ce qui nous a menés où nous en sommes, non

[M. Mackasey.]

pour répartir le blâme sur certains individus ou partis ou factions, mais pour essayer de comprendre ce qui s'est produit. Il me semble que certains parmi les députés les plus anciens de la Chambre, et même certains députés qui sont ici depuis une dizaine ou une quinzaine d'années, peuvent se rappeler l'époque où, après avoir discuté àprement des questions politiques, ils sortaient de la Chambre des communes bras dessus bras dessous. Les choses sont différentes aujourd'hui. On a peur aujourd'hui de parler à un député d'un autre parti car on ne sait pas quand ce député se lèvera en Chambre et utilisera dans le cours d'un débat les remarques confidentielles qu'on lui a faites. Cela est arrivé trop souvent. Encore une fois, je ne parle d'aucune personne en particulier, mais je pense que tous reconnaîtront que j'ai raison.

Certaines personnes ici ont dit: «Oh, c'est à cause de l'affaire Rivard, c'est à cause du député du Yukon (M. Nielsen), que nous avons toutes ces difficultés.» Je regarde l'horloge, monsieur l'Orateur. Permettez-moi de dire que j'ai participé à ce débat. En toute justice pour le député du Yukon et pour le député qui dirige maintenant le Nouveau parti démocratique, permettez-moi de dire, en tant que simple député d'arrière-ban, que dans ce débat ils faisaient ce qu'on les avait chargés de faire en les envoyant au Parlement: comme membres de l'opposition, ils s'assureraient que le gouvernement ou l'un ou l'autre de ses membres ne se livrait pas à des agissements qu'il essaierait ensuite de dissimuler.

L'enquête Dorion a été le fruit de l'inquisition habile et insistante de l'opposition. Je crois que l'enquête Dorion était une nécessité. Mais, dans le même ordre d'idée, monsieur l'Orateur, il s'est produit des événements qui ont créé une ambiance perpétuant ce genre d'inquisition, légale ou non. Encore une fois, je ne montre personne du doigt.

Nous avons subi l'enquête Dorion, chargée d'émotivité, et demain, à la reprise de la séance, je lirai mes observations d'alors, très brèves et superficielles, mais exprimant mes sentiments sur la Chambre, sentiments que j'éprouve toujours. Le scandale des meubles a fait suite à l'enquête Dorion. Ce soir, un député de la Chambre est mourant, à l'hôpital, par suite d'une crise cardiaque. Il est dans la quarantaine. Sa famille sait bien que cette attaque a été causée par les calomnies dont l'ont accablé les journaux du pays, lorsqu'ils l'ont impliqué dans l'affaire des meubles. Je l'avais prédit en 1964. Laissez-moi répéter ce que j'ai dit alors. J'ai dit: «A